

Comité des Ordres Permanents :—

Les honorables messieurs Bellerose, Boucherville, de Ferguson (Niagara), Kirchoffer, Macdonald (I.P.-E.), Macdonald (Victoria), McDonald (Cap-Breton), McKay et Vidal.—9.

Comité des Divorces :—

Les honorables messieurs Boulton, Ferguson (Niagara), Kaulbach, Kirchoffer, Loughed, McInnes (Victoria), McKindsey, Primrose et Read (Quinté).—9.

Comité du Restaurant :—

Son Honneur le Président et les honorables messieurs Almon, Bolduc, McKay, McMillan, Macdonald (Victoria), et Miller.

Comité du compte rendu des Débats :—

Les honorables messieurs Bellerose, Boulton, Desjardins, Macdonald (I.P.-E.), Masson, McCallum, Perley, Power et Vidal.—9.

Le tout respectueusement soumis.

MACKENZIE BOWELL,
Président.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Primrose, à savoir :—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier respectueusement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement :

A Son Excellence le Très-honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen; vicomte Formartine, baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse; vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni; baronnet de la Nouvelle-Ecosse; Gouverneur général du Canada.

PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en Parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

Nous avons entendu, avec un sentiment reconnaissant, Votre Excellence nous exprimer le plaisir avec lequel Elle a de nouveau recours à nos avis et à notre aide pour l'assister dans l'administration des affaires du Canada.

Nous sentons profondément, comme Votre Excellence, que la mort subite et regrettable de feu le Très Honorable Sir John Thompson a fait éprouver une perte sérieuse au Canada. L'expression de douloureuse et profonde sympathie de Sa Très Gracieuse Majesté la Reine, et les manifestations de chagrin avec lesquelles la triste nouvelle a été accueillie dans toutes les parties de l'Empire, ainsi que les marques de respect et d'estime rendues partout à la mémoire de l'homme d'Etat décédé, ont provoqué la reconnaissance du peuple du Canada.

Nous apprenons avec beaucoup d'intérêt que, des explications satisfaisantes ayant été reçues du gouvernement de Sa Majesté, relativement à l'interprétation de certains articles du traité de commerce avec la France, les ratifications en seront échangées dès que la législation nécessaire aura été passée.

Nous sommes heureux de recevoir de Votre Excellence l'information que l'acte récent du parlement impérial permettant aux divers gouvernements australasiens de conclure des traités de commerce, sur la base de droits préférentiels, avec les autres colonies autonomes de l'Empire, donnent une preuve satisfaisante que les suggestions